## Département Haute Savoie Arrondissement de Saint-Julien Canton de Gaillard DELIBERATION N° 2024-05-03

Envoyé en préfecture le 31/05/2024

Reçu en préfecture le 31/05/2024

Publié le 93/06/2544

ID: 074-217401538-20240527-DEL20240503-DE

## COMMUNE DE LUCINGES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre le lundi 27 mai 2024 à 19h30

Le conseil municipal de la commune de Lucinges, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie de Lucinges sous la présidence de Monsieur Le Maire, Jean-Luc SOULAT

Elue secrétaire de séance : Isabelle MAUGET

**Présents :** JL. SOULAT, L. BAUD, A. BAZIN, JY. BEUCHER, C. BURKI, P. CHARRIERE, M. CIAMPORCERO-BEAUQUIS, A. CHICHER, Z. DA CONCEICAO, Y. DIEULESAINT, P. GERBAZ, E. JOVILLAIN, JP LEMMO, S. MARTY, I. MAUGET, C. MASCAGNI, V. MOUCHET, M. SARTON, D. SIMONEAU.

Absents: néant

Date de convocation du conseil municipal : 22/05/2024

## Délibération N° 2024-05-03 : Emploi été : création d'un poste d'agent technique

Monsieur Le Maire expose aux membres du conseil municipal qu'il y aurait lieu de créer un emploi saisonnier d'adjoint technique à temps complet pour la période du 29 juillet au 23 août 2024, afin de pallier l'absence des agents techniques durant la période estivale et assurer la continuité du service (tonte, désherbage, arrosage notamment).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vu la loi N°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes et leurs établissements publics ; Vu la loi N°84-53 du 26/01/1984 modifiée notamment par la loi N°94-1134 du 27/12/1994 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment son article 34 ;

- ➤ **Décide** de créer un emploi saisonnier d'adjoint technique 2ème classe à temps complet pour la période du 29 juillet au 23 août 2024 ;
- > Décide que la rémunération sera celle de l'indice minimum de la Fonction Publique Territoriale ;
- Autorise monsieur le maire à recruter afin de pourvoir à ce poste.

Ainsi fait et délibéré en séance

La Secrétaire de Séance, Isabelle MAUGET Le Maire, Jean-Luc SOULAT

